

# REGIE DEPARTEMENTALE DU TRAIN DU MONTENVERS

## Avis de Publication

Monsieur le Président de la Régie départementale du train du Montenvers certifie que :

- **Le Registre des délibérations de la séance du Conseil d'administration du 20 mars 2024 (n° CS-2024-01 à n° CS-2024-06) a été publié ce jour sur le site internet du Conseil départemental de la Haute-Savoie.**

Il est également à disposition du public pour consultation dès aujourd'hui aux Archives départementales de la Haute-Savoie sises 37 bis, avenue de la Plaine – 74000 ANNECY - Tél. : 04-50-66-84-20 sans limitation de durée.

- **toutes les délibérations de cette séance ont été télétransmises en Préfecture le 09 AVR. 2024 et sont exécutoires à compter du 09 AVR. 2024**,  
date de publication sur internet.

*Les délibérations et arrêtés publiés dans ce document peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de la date de la publication sous forme électronique.*

### Publications effectuées au cours des deux derniers mois :

Aucune.

**Avis affiché ce jour sur le panneau d'affichage situé 1, rue du 30<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie à Annecy et sur le site internet du Conseil départemental ([www.hautesavoie.fr](http://www.hautesavoie.fr))**

Fait à Annecy, le **09 AVR. 2024**

Le Président de la Régie départementale du train du Montenvers,



Martial SADDIER